

Le 22 juillet 2015

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
M.R.C. DES PAYS D'EN HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard tenue au Centre récréatif de la municipalité, le mercredi 22 juillet 2015, à 17 h 30, sous la présidence de Madame la Mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers Marjorie Bourbeau, Monique Richard, Mathieu Harkins, Pierre Roy et Jean-Claude Massie. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Madame Chantal Valois est absente.

Madame Julie Lafontaine, directrice de l'urbanisme et de l'environnement et madame Andrée Dugré, sont également présentes.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec.

Il sera pris en considération, les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Démission de la directrice générale
4. Poste de directeur récréotouristique
5. Période de questions et commentaires.
6. Clôture de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement

Considérant que le quorum est atteint, Madame la Mairesse Lisette Lapointe ouvre la présente assemblée à 17 h 40.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes : ajout de la nomination d'une directrice générale par intérim et retrait du point 4 qui est reporté à une prochaine séance.

ADOPTÉE

3 Nomination de la directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal sont présents sur le territoire; ils renoncent alors à l'avis de convocation selon l'article 157 du Code municipal de la Province du Québec;

Résolution
2015-07-201
Acceptation de
l'ordre du jour

Résolution
2015-07-202
Nomination
DG par
intérim

ATTENDU QUE madame Chantal Valois est à l'extérieur du territoire;

ATTENDU QUE madame Marie-Hélène Gagné, directrice générale par intérim est en vacances;

Il est proposé par le conseiller : Jean-Claude Massie
appuyé par le conseiller : Pierre Roy
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard nomme Madame Julie Lafontaine, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe durant les vacances de madame Marie-Hélène Gagné.

ADOPTÉE

Résolution
2015-07-203
Démission
de la DG

4. Démission de la directrice générale

ATTENDU QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière (ci-après « la Directrice générale ») est à l'emploi de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard (ci-après « la Municipalité ») depuis le 8 juin 2015 suite à une résolution du Conseil du 23 mai 2015;

ATTENDU QUE la Directrice générale a clairement exprimé son intention de ne plus revenir à l'emploi auprès de la Municipalité suite à son arrêt de travail pour maladie, et que celle-ci ne réclame pas un retour au travail lorsqu'elle cessera de recevoir d'éventuelles indemnités du programme d'assurance collective suivant la décision qui sera prise par l'assureur;

ATTENDU QUE la Municipalité considère ce geste comme une volonté de la part de la Directrice générale de ne pas retourner à l'emploi auprès de la Municipalité;

ATTENDU l'article 15 du contrat de travail intervenu entre la Municipalité et la Directrice générale;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUE CI-DESSUS MENTIONNÉ,

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu ce qui suit :

D'AVISER, par la présente, la Directrice générale que son emploi prendra fin dans les trente (30) jours de l'adoption de la présente résolution, soit le 22 août 2015;

DE METTRE FIN à l'emploi de la Directrice générale en date du 22 août 2015;

ADOPTÉE

(POINT
REPORTÉ)

4. Poste de directeur récréotouristique (POINT REPORTÉ)

5. Période de questions.

Le Conseil a répondu aux questions des citoyens.

Résolution
2015-07-204
Levée de
l'assemblée

6. Clôture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par la conseillère : Jean-Claude Massie
et résolu unanimement :

QUE cette assemblée soit levée à 18 h 20.

ADOPTÉE

Lisette Lapointe
Mairesse

Julie Lafontaine
Directrice générale par intérim
et secrétaire-trésorière adjointe